|  |  |
| --- | --- |
| Communiqué de presse | |
| Pour parution immédiate | |
| Caroline DUPUY |  |
| EY Luxembourg |  |
| Tél.: + 352 42 124 7552 |  |
| Caroline.dupuy@lu.ey.com |  |
|  | |

**EY Luxembourg annonce une croissance importante de son chiffre d’affaires de 8%, soit 165,5 million d’euros pour son année fiscale clôturant au 30 juin 2015**

**Luxembourg, le 20 octobre 2015**

**Résultats financiers**

EY Luxembourg enregistre un chiffre d’affaires de 165,5 millions d’euros au 30 juin 2015, soit une croissance de 8% par rapport à l’année antérieure, qui affichait un chiffre d’affaires de 153,3 millions d’euros.

« Nous sommes très fiers de continuer cette année encore sur le chemin de la croissance qui représente quasiment le double de la croissance de l’année passée. Cette progression s’applique à l’ensemble de nos lignes de services, qui ont toutes enregistré un bon niveau de croissance de leurs activités. Au regard de conditions volatiles dans de nombreux marchés et d’un ralentissement de l’économie mondiale, notre vision 2020 autour de laquelle s’articule la mission de notre cabinet *building a better working* world a pris, et continue de prendre, sa pleine dimension. C’est grâce à cette vision, qui est celle d’un environnement économique qui mise sur le talent, que nous sommes à même d’attirer, retenir et motiver nos collaborateurs et de nous engager auprès de nos clients afin de les aider à relever les défis les plus complexes.

Notre département conseil a enregistré cette année une croissance record de 32,5% qui découle d’investissements dédiés à de nouvelles solutions et réalisés au cours des dernières années, qui ont porté leurs fruits. Notre département audit enregistre cette année également une forte croissance de 6,3%, qui permet à notre cabinet luxembourgeois de conforter sa seconde place de plus grand cabinet d’audit au Luxembourg en termes de chiffre d’affaires. Cette croissance témoigne de notre détermination à continuer d’investir et d’innover dans notre méthodologie et dans le recrutement sélectif de ressources hautement qualifiées, qui, au regard d’une réglementation accrue, nous permettent de pérenniser notre rôle essentiel dans la régulation des marchés financiers. Notre département fiscal a continué de croître cette année encore, affichant une croissance de son chiffre d’affaires de 4,2%, et ce dans un environnement fiscal en pleine mutation », affirme Alain Kinsch, Country Managing Partner d’EY Luxembourg.

A l’échelle mondiale, EY a annoncé mi-septembre avoir atteint un chiffre d’affaires de 28,7 milliards de dollars pour l’exercice clôturant au 30 juin 2015. Cela représente une augmentation de 11,6 % en comparaison de l’exercice précédent en monnaie nationale. Le nombre d’employés mondial atteint désormais un niveau historique de 212 000 personnes, soit 23 000 collaborateurs de plus que l’an passé. Le cabinet a investi 535 millions de dollars et délivré 8,2 millions d’heures dédiés à la formation, afin de permettre à ses collaborateurs de répondre aux attentes d’un monde en mutation rapide. Tous les métiers d’EY ont connu une croissance plus importante que l’an passé : le conseil a enregistré une croissance de 17,6% (contre 14,4% l’an passé), l’audit 8,1% (contre 4,5% l’année fiscale précédente), les services de transactions 15,5% (contre 6,5% l’an passé) et le département fiscal une croissance de 10,3% (contre 4,3% pour l’exercice précédent).

**Place au talent chez EY**

« Au cours de l’exercice 2016, nous envisageons de recruter plus de 400 professionnels. En septembre 2015, 160 nouveaux collaborateurs ont d’ailleurs déjà rejoint notre cabinet EY au Luxembourg. Actuellement nous sommes à la recherche de 80 professionnels expérimentés pour toutes nos lignes de services. Notre cabinet compte 1150 professionnels de 50 nationalités.

Nous sommes très fiers d’avoir maintenu, cette année encore, un niveau de recrutement élevé, et plus particulièrement de collaborateurs talentueux, jeunes diplômés et professionnels expérimentés des secteurs du conseil, de la fiscalité et de l’audit, et issus de tous les domaines d’activité : du secteur commercial et industriel au secteur financier, en passant par le secteur public.

Pour son activité d’audit tout d’abord, notre cabinet confirme sa détermination à poursuivre un recrutement sélectif de ressources hautement qualifiées qui, au regard d’une réglementation accrue, lui permettront de pérenniser son rôle essentiel dans la régulation des marchés financiers », commente Olivier Lemaire, People Leader auprès d’EY Luxembourg. Et cette année encore, plus de 100 jeunes auditeurs à l’avenir prometteur, parmi les meilleurs talents en quête d’une carrière à fort potentiel, ont choisi de rejoindre EY Luxembourg pour vivre une expérience unique. « Notre activité de conseil fiscal ensuite, laquelle évolue aujourd’hui dans un contexte fortement concurrentiel, n’en reste pas moins cadrée dans un environnement harmonisé et complexe où le respect des normes internationales est de rigueur. Aussi nous sommes fiers de proposer à nos clients, aux attentes techniquement de plus en plus pointues, l’expertise technique et sectorielle de collaborateurs chevronnés, à même de comprendre les enjeux quotidiens et stratégiques des entreprises et des acteurs économiques de notre pays. Enfin, nous continuons à renforcer nos investissements en matière d’offre de services dans le domaine du conseil, qui constitue une solide plate-forme de croissance pour l’avenir », confie Olivier Lemaire.

« Notre mission *building a* *better working world* vise à attirer, retenir et encourager les meilleurs talents du monde entier, collaborateurs d’excellence à même de se poser les bonnes questions, qui leur permettront d’apporter les bonnes réponses et de contribuer à créer *a* *better working world*.

Cette mission reflète d’ailleurs également l’environnement qu’EY entend offrir à ses collaborateurs et à ses clients et qui s’inscrit parfaitement dans la culture d’entreprise de notre cabinet : miser sur le talent, encourager leur développement, y inclus au sein d’équipes performantes, et œuvrer en faveur d’un monde du travail plus juste et plus équilibré pour nos clients, nos professionnels et la société dans son ensemble.

En pratique, la transformation de notre profession – quel que soit le métier – guide notre stratégie de recrutement. Gagner la guerre des talents ne peut se faire que par une compréhension des aspirations de la génération du millénaire, dont la diversité en est une pièce maîtresse. Dans ce contexte, favoriser la performance et l’excellence pour délivrer un service exceptionnel à nos clients sont au cœur de notre stratégie », ajoute Olivier Lemaire.

« Chez EY, nous aspirons à ce que nos collaborateurs, nos équipes s’épanouissent, se sentent valorisés. Le fait de figurer dans le top trois des employeurs les plus attractifs au monde de l’étude universelle Universum n’est donc pas un hasard.

D’ailleurs, le comité de direction et les associés d’EY Luxembourg se réjouissent de leur emménagement dans de nouveaux locaux au Kirchberg à la fin de cette année. Ces nouvelles installations offriront à tous les professionnels d’EY un environnement de travail de qualité, au design ultra moderne, à l’espace de travail repensé et à la pointe des standards environnementaux actuels.

Proposer un environnement de travail exceptionnel propice au développement et au bien-être de nos collaborateurs constitue un défi permanent pour l’équipe dirigeante d’EY. Nous sommes évidemment très fiers d’en faire profiter également nos clients » affirme Alain Kinsch.

**POINTS DE VUE**

**Fiscalité**

« L’environnement fiscal international n’a rarement connu, dans le passé, une transformation aussi profonde que celle qu’il traverse actuellement. L’application des plans d’action BEPS par l’OCDE ainsi que la lutte de l’Union européenne contre les aides d’états et l’évasion fiscale vont continuer à contribuer à la refonte de l’environnement fiscal du futur.

Dans ce contexte de pression internationale accrue, le Luxembourg est appelé à redéfinir sa stratégie de politique budgétaire à plus long terme en privilégiant la transparence conformément aux nouvelles normes fiscales internationales. Au regard de ce nouveau paysage fiscal international, le Luxembourg pourra profiter de la réforme fiscale annoncée pour 2017 pour moderniser davantage le cadre budgétaire, afin de s’assurer que le Luxembourg puisse maintenir également son niveau d’attractivité pour les investisseurs internationaux et sa compétitivité par rapport à d’autres centres financiers.

A la nécessité d’absorption des pertes de revenus fiscaux issus des prélèvements de TVA sur le e-commerce s’ajoutent les conséquences budgétaires générées par la baisse des contributions fiscales de la part des multinationales utilisant le Luxembourg comme plate-forme.

Alors que la base d’impôt sur les sociétés sera inévitablement élargie en raison des efforts d’harmonisation massive au niveau de l’Union européenne et de l’OCDE, l’annonce récente de baisse des taux d’impôt sur les sociétés comme mesure de compensation va certainement dans la bonne direction.

Dans le cadre d’un tel changement associé à une incertitude permanente, le département fiscal d’EY a continué sur la voie de la croissance, qui provient, pour une bonne partie, de conseil fiscal transfrontalier pour le compte d’entreprises multinationales, de banques et de fonds d’investissement régulés et non régulés utilisant le Luxembourg comme plate-forme. L’attractivité continue du Luxembourg pour les fonds d’investissement alternatifs (private equity et real estate) et le secteur TIC est aussi incontestable.

Nous continuons également de bénéficier d’opportunités d’affaires significatives en provenance de nos représentants luxembourgeois (Tax desks) à New York, Chicago, San José, Londres, Hong Kong et Doha.

Les principaux services ayant soutenu notre croissance ont été l’accompagnement en matière de (re)structurations, de fusions et d'acquisitions, de politique et de litiges fiscaux, d'obligations déclaratives, de gestion des risques fiscaux, de prix de transfert, ainsi que l’assistance fiscale pour les travailleurs mobiles », affirme Marc Schmitz, Tax Leader auprès d’EY Luxembourg.

**Digital**

Les technologies numériques (« digital ») bouleversent les entreprises de tous secteurs. Ces technologies sont en train de dépasser le stade de l’expérimentation pour atteindre un niveau de maturité, qui contraint les dirigeants à se saisir de ce sujet au risque de perdre du terrain.

De plus, le taux de diffusion et d’adoption de ces technologies ne cesse d’augmenter. Plusieurs discontinuités technologiques émergent et convergent autour de quatre domaines :

* Le mobile gagne du terrain en tant que canal de distribution privilégié des clients de tous secteurs, notamment en raison des capacités qu’offrent les appareils mobiles en termes d’adaptation et d’utilisation « n’importe où, n’importe quand ».
* Les médias sociaux et les outils de collaboration offrent la possibilité d’interagir avec des pairs sur tout : stratégies de portefeuille et conseil sur la performance clients dans le secteur financier, qualité des produits manufacturés, satisfaction envers les prestataires de services dans le secteur industriel et commercial.
* Grâce aux techniques analytiques de pointe (« advanced analytics »), les entreprises sont en mesure d’améliorer la compréhension fine de l’activité et la prise de décision, notamment par l’utilisation de l’analyse de données pour générer du chiffre d’affaires, contrôler les coûts et gérer les risques.
* L’informatique basée sur « le nuage » (« cloud ») permet aux entreprises de réduire leurs coûts d’infrastructure et d’augmenter leur agilité et leur réactivité en matière de commercialisation sur le marché.

La combinaison de toutes ces technologies va changer radicalement les propositions de valeur clients ainsi que les modèles opérationnels des entreprises au cours des prochaines années. Nous avons identifié quelques tendances émergentes résultant de l’avènement de ces technologies dites « disruptives » :

* Le développement du “Mobile First”. L’expérience utilisateurs est d’abord conçue pour les smartphones pour être ensuite étendue aux autres canaux.
* Privilégier la relation. L’usage des tablettes fait basculer l’expérience client d’une approche purement transactionnelle vers une approche favorisant le renforcement de la relation.
* Le PDG sur les réseaux sociaux. Les cadres dirigeants utilisent de plus en plus les médias sociaux pour interagir efficacement avec leurs clients et s’engager auprès de la communauté.
* Les réseaux sociaux comme canal de service. Une interaction avec les média sociaux est privilégiée au détriment de « call centers » payants pour les demandes de service client.
* Profil client à 360°. L’analytique client permet de combiner des sources de données externes et internes afin de générer une vue holistique et en temps réel du client
* Le « People analytics ». Ces nouvelles méthodes permettent d’attirer et retenir les professionnels talentueux via des analyses avancées.
* Nouveaux modèles de consommation et paiement à la demande. Ils permettent via un accès simplifié par navigateur, d’accéder pour des fonctions de support à des outils et services de gestion du contenu (Enterprise Content Management), d’aide au recrutement ou de gestion de la performance

« Au regard de l’importance pour le Luxembourg du secteur des services financiers et de la nature immatérielle de ce dernier, la digitalisation constitue une priorité pour la plupart des acteurs de la place.

Nous assistons à une vague d’initiatives et projets visant à tirer profit au maximum de ce changement de paradigme. La gestion de patrimoine et la distribution des produits de placement figurent en tête des secteurs où les changements sont les plus notoires. La technologie favorise l’arrivée de nouveaux acteurs dédiés aux services financiers. En associant des composants informatiques de pointe et des compétences financières, les « FinTech », comme on les appelle, sont un moteur puissant de changement.

Enfin, la cyber sécurité occupe le devant de la scène. L’image traditionnelle du jeune pirate n’est plus d’actualité. Les cybercriminels sont désormais plus organisés, avec des financements considérables. Ils sont également plus patients et plus sophistiqués, ayant à leur disposition à la fois des techniques d’ingénierie sociale et des outils technologiques. Comme l’ont démontré quelques affaires récentes, des sociétés entières peuvent être ruinés du jour au lendemain.

EY Luxembourg se positionne aux côtés des acteurs du marché afin de les aider à se repérer dans ce nouveau monde digital. Nous accompagnons nos clients dans leur compréhension des enjeux de la révolution digitale, et plus concrètement sur l’impact de cette révolution sur leur modèle d’affaires. De surcroît, nous les aidons à construire une meilleure expérience client, à adapter leurs processus et leurs plates-formes technologiques et à faire évoluer leur culture et organisation », confie Olivier Maréchal, Financial Services Advisory Leader auprès d’EY Luxembourg.

**Fonds alternatifs**

Le secteur des fonds alternatifs a connu une nouvelle année de succès chez EY, avec une croissance du chiffre d’affaires de 15% en Private Equity et de 17% en Real Estate.

Avec la directive AIFM, le marché alternatif a fait face à une transformation majeure, particulièrement dans le domaine du Private Equity où l’impact de ce nouveau régime réglementaire a été plus prononcé en raison d’une préférence historique pour les structures non régulées. Alors que la mise en œuvre de la Directive a représenté une étape importante pour l’industrie des fonds alternatifs, elle ne signifie en rien la fin des réformes réglementaires. D’autres changements devraient intervenir si l’on s’en réfère à la mise en œuvre, par la Commission européenne, d’un plan d’action visant la création d’une Union de Marché de Capitaux. A cela s’ajoute un environnement fiscal en mutation perpétuelle, laissant présager une issue incertaine. Globalement, ces facteurs combinés donnent naissance à un environnement de défis et d’opportunités pour tous les gestionnaires du globe. Outre la transposition de la Directive AIFM en loi nationale, le Luxembourg a réussi à s’imposer comme une des principales juridictions pour les gestionnaires de fonds alternatifs mais aussi pour leurs gammes de produits respectives. Cette nouvelle vague de réglementation et de réformes fiscales va offrir au Luxembourg davantage d’opportunités contribuant à renforcer sa position parmi les différentes plate-formes de fonds Private Equity et Real Estate.

« Dans un environnement économique marqué par des Etats-Unis qui continuent de tirer leur épingle du jeu, notamment via des fondamentaux économiques solides, une reprise naissante de la zone Euro et une croissance des marchés émergents toujours inégale, l’industrie du Private Equity a enregistré un nouveau record en termes de capitaux levés, soit 484 milliards de dollars de capitaux actuellement disponibles rien que pour des fonds de rachat privés. Ceci démontre la confiance qu’accordent les investisseurs à cette classe d’actifs. Au cours des trois dernières années, notre département Private Equity a doublé en taille et est devenu plus que jamais un secteur stratégique pour notre cabinet luxembourgeois. Alors que notre rôle pionnier dans la création du Private Equity octroie à notre cabinet une marque unique et une position de leader dans cette industrie, notre stratégie au même titre que nos actions ciblées nous ont permis de i) profiter du potentiel de croissance généré par la nouvelle vague de réglementations au cours des trois dernières années ii) consolider notre position de leader et iii) maintenir notre marque », affirme Olivier Coekelbergs, Private Equity Leader auprès d’EY Luxembourg.

« Bien que l’environnement économique mondial présente des défis pour la plupart des pays du monde, le marché du Real Estate continue d’attirer des capitaux de manière significative. Ce secteur représente en effet une part importante dans la répartition d’actifs pour les investisseurs institutionnels, les acteurs du Private Equity ou encore les particuliers fortunés. Au sein même du cabinet EY au Luxembourg, le département Real Estate représente l’une des plus importantes industries à fort potentiel. Grâce à notre position de leader et à notre offre de services clients exceptionnelle, nous avons la certitude non seulement de pouvoir maintenir à l’avenir un taux de croissance à deux chiffres, mais d’être également en mesure de mettre à disposition de nos clients des services de qualité optimale délivrés par une équipe de professionnels de tous horizons, expérimentés et spécialisés par industrie », confie Bruno Di Bartolomeo, Partner Real Estate auprès d’EY Luxembourg.

**Asset Management**

Les chiffres eux seuls pourraient traduire la très bonne santé de l’industrie des fonds d’investissement avec d’importants flux d’actifs enregistrés au cours des 12 derniers mois et une stabilité globale des marges. Ces importants flux d’actifs reposent sur des taux d’intérêt proches de zéro ou négatifs et une prise de conscience croissante, de la part des investisseurs, de leur responsabilité personnelle en ce qui concerne leur épargne et leur épargne-retraite.

Michael Ferguson, EMEIA Regulated Funds Leader et Wealth & Asset Management Leader chez

EY Luxembourg, nuance toutefois ces perspectives: « l’industrie des fonds d’investissement devra faire face à de nombreux facteurs défavorables dans un proche avenir, notamment la hausse attendue des taux d’intérêt aux Etats-Unis, objet de nombreuses discussions déjà, ou bien encore un ralentissement de l’économie chinoise, des marchés volatiles, une faible économie de l’Union européenne (UE), toujours aux prises avec les problématiques liées à l’euro ou bien encore un possible effondrement susceptible de résulter d’une série de risques politiques ».

Le secteur dit « passif » a enregistré certains des afflux les plus importants – notamment avec des actifs en produits de type ETF désormais estimés à environ 2.700 milliards d’euros - et ce malgré quelques récentes sorties de capitaux. La croissance du secteur « passif » a eu de nombreuses répercussions sur le secteur « passif » traditionnel, une attention accrue étant portée aux honoraires et à la performance, mais a contraint également les gestionnaires actifs traditionnels à une plus grande innovation en matière de produits.

En mai 2015, l’ensemble des actifs sous gestion en Europe était de l’ordre d’approximativement 12.700 milliards d’euros, soit une hausse de 12% par rapport à décembre 2014. En Europe, les actifs des OPCVM dominent toujours le secteur avec une part de marché de 73% du total des actifs sous gestion, le solde est constitué d’une gamme de produits autres qu’OPCVM, comprenant ceux qui relèvent de la directive AIFM. Au cours des prochaines années, nous pouvons nous attendre à des transferts importants en matière de produits, avec une croissance très élevée dans le secteur alternatif, passif et des solutions, mettant par conséquence le secteur principal traditionnel actif encore davantage sous pression.

La mise en œuvre de l’agenda réglementaire se poursuit à un rythme soutenu, avec une attention toute particulière portée à la réforme relative aux dépositaires, aux politiques et pratiques de rémunération, à l’avenir des fonds du marché monétaire, à l’extension du passeport AIFM à des produits et à des gestionnaires non domiciliés dans l’UE ainsi qu’aux possibles conséquences de la Directive MiFID II. L’attention constante et les investissements consentis afin d’assurer la mise en œuvre de l’agenda réglementaire, le renforcement de la gestion des risques et la « *compliance »* vont continuer à mettre quelque peu les marges sous pression.

L’incidence de la technologie, du monde numérique, de l’utilisation de « big data » sont autant de sujets maintes fois débattus, le point de vue le plus largement partagé en la matière étant toutefois le rôle essentiel que jouera la technologie mobile dans la distribution de fonds d’investissement à la prochaine génération d’investisseurs.

Envisageant l’avenir, sur quels sujets devrait se concentrer l’industrie des fonds d’investissement ? La récente publication de l’ALFI (Association luxembourgeoise des fonds d’investissement), intitulée « *2020 Ambition Paper* », met en évidence de nombreux domaines clés. La principale ambition devrait être que « l’industrie serve les intérêts des investisseurs et de l’économie ». Pour atteindre cet objectif, l’ALFI s’est fixé les cinq objectifs principaux suivants, d’importance égale:

• promouvoir des pratiques qui concilient les intérêts des investisseurs avec ceux de l’industrie

• exprimer clairement le rôle essentiel des fonds d’investissement dans l’économie mondiale

• connecter les investisseurs aux opportunités qu’offre le marché mondial

• s’assurer que le Luxembourg reste le domicile de fonds de prédilection des gestionnaires d’actifs

• stimuler l’innovation, la recherche, la formation et le développement des talents.

« EY supporte activement ces objectifs et a pour ambition de travailler en étroite collaboration avec l’ALFI et autres parties prenantes pour les accomplir », confie Michael Ferguson.

**A propos d’EY**

EY est un des leaders mondiaux de l’audit, du conseil, de la fiscalité et des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C’est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation globale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur [www.ey.com](http://www.ey.com).

EY est une marque déposée au niveau mondial. Cette publication présente une synthèse d'éléments dont la forme résumée a valeur d'information générale. Elle n'a pas vocation à se substituer à une recherche approfondie ou au jugement d'un professionnel. Ni EYGM Limited, ni aucun autre membre de l'organisation mondiale EY ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage occasionné à quiconque aurait agi ou s'en serait abstenu en fonction de son contenu. Pour toute précision utile, consulter le professionnel approprié.

Pour plus d’information sur EY Luxembourg, veuillez visiter notre site à l’adresse suivante : [www.ey.com/lu](http://www.ey.com/lu).